

sera distribuée gratuitement dans toutes les familles de leur paroisse de Saint-Anne. C'est là, certes, un idéal, à certain point de vue, mais l'exemple n'est pas à la portée de toutes les publications, et ne révolutionnera donc pas, là-dessus, le journalisme contemporain.

Chez le Roi d'Angleterre

Un récent numéro de la *Semaine religieuse de Tournai* nous apprend que l'archevêque de Westminster, Mgr Bourne, a assisté à un dîner donné par le roi Georges V au Palais de Buckingham. C'est la première fois, ajoute notre confrère, que pareil fait se présente depuis la révolution de 1655. On se rappelle en effet que le roi Edouard VII avait invité le cardinal Manning, le cardinal Vaughan et Mgr Bourne à des fêtes, mais jamais à sa table.

Les religieux en France (1)

J'ai entendu les deux interpellateurs déclarer que si on se reporte à une douzaine d'années en arrière, alors qu'il y a eu la loi de 1901 et celle de 1904, on constate que les choses en sont restées au même point. Vraiment ceux qui pensent ainsi ne se doutent pas des tristesses que nous avons ressenties sur les ruines accumulées de nos institutions congréganistes. (Applaudissements à droite.)

Et M. le président du conseil (M. Briand) avait raison quand il disait que les poursuites contre les congréganistes n'avaient jamais été aussi nombreuses que pendant son ministère. Vraiment il faudrait que ceux qui ont la haine de la religion possèdent des sentiments absolument contraires à la justice et à

(1) Ce discours prononcé, le 25 février, devant l'assemblée législative de France, par le député catholique M. Groussau, fera voir à nos lecteurs où l'on en est, dans la République française, sur la question des communautés religieuses.